

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 12 avril 2022

Le Conseil Municipal de la commune de BELPECH
Légalement convoqué, s'est rassemblé à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur
VIDAL Pierre, Maire.
Convocation en date du 6 avril 2022

Présents : VIDAL Pierre, VILESPY Estelle, REMOLA Christophe, FONTES Frédéric,
GAUBERT Raymond, FELIU Joseph, BOUSQUET Noël, CROS Christine, BLANC-
MONTERO Nicole, MARIO Jean Christophe, FOURES Jean-Robert, LOUBET Andrine,
HOCQUERELLE Alix

Absent excusés : SCIAU Florence, BENAZETH Céline,

Procurations : BENAZETH Céline a donné procuration à CROS Christine

Mme Estelle VILESPY a été désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour

- Approbation Procès-Verbal séance du 23 mars 2022
- Vote du compte administratif 2021
- Approbation du compte de gestion 2021
- Affectation du résultat 2021
- Vote des subventions aux diverses associations locales
- Vote des taux des taxes locales d'impôts directs 2022
- Vote du budget 2022
- Mise à jour de la convention prestation de service avec la CCCLA
- Position du conseil municipal sur les nouveaux horaires scolaires
- Questions diverses

Approbation procès-verbal du 23 mars 2022

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 23 mars 2022 à l'approbation du Conseil Municipal

Vote du Conseil :

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 14

Vote du compte administratif 2021

Le compte administratif est présenté au conseil municipal.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021		
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
A	Résultat de fonctionnement de l'exercice 2021	
	Recettes	1 297 088,76 €
	Dépenses	1 131 365,13 €
	Excédent	165 723,63 €
B	Résultats antérieurs reportés fonctionnement	
	Excédent	795 654,61 €
C	Résultat à affecter (A + B hors restes à réaliser)	
	Excédent	961 378,24 €
	(si C est négatif report déficit D 002)	Déficit
SECTION D'INVESTISSEMENT		
	Solde d'investissement de l'exercice 2021	
	Recettes	731 304,97 €
	Dépenses	592 576,41 €
	Excédent de financement	138 728,56 €
	Besoin de financement	
	Résultat antérieur investissement	
	DEFICIT REPORTE	71 774,52 €
D	Solde d'exécution d'investissement cumulé	
	R 001 Excédent de financement	66 954,04 €
	D 001 BESOIN DE FINANCEMENT	
E	Solde des restes à réaliser d'investissement 2020	
	Recettes	182 000,98 €
	Dépenses	272 803,51 €
	Excédent de financement	
	Besoin de financement	90 802,53 €
F	Excédent de financement	0,00 €
	Besoin de financement (D+E)	23 848,49 €

Estelle Vilesy, donne des informations sur l'avancée des travaux de la Chapelle du Rosaire. La question de fermer les entrées se pose. Ce serait dommage de ne pas voir l'intérieur, mais le risque si on laisse ouvert est de s'exposer à du vandalisme. Le conseil Municipal opte pour la fermeture avec des grilles ce qui empêcherait le public de rentrer dans la chapelle mais la vue intérieure serait possible.

Monsieur le Maire quitte l'assemblée et Mme Estelle Vilesy, 1^{ère} Adjointe, fait voter le Conseil Municipal.

Vote du Conseil :

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 13

Approbation du compte de gestion 2021

Monsieur le maire précise qu'il s'est assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recette émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés en 2021 et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.
Il demande au Conseil Municipal de se prononcer :

Vote du Conseil Municipal :

Abstention	0
Contre	0
Pour	14

Affectation du résultat 2021

COMPTE ADMINISTRATIF 2021		
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
A Résultat de fonctionnement de l'exercice 2021		1 297 088,76 €
Recettes		1 131 365,13 €
Dépenses		
	Excédent	165 723,63 €
B Résultats antérieurs reportés fonctionnement		
	Excédent	795 654,61 €
C Résultat à affecter (A + B hors restes à réaliser)		
(si C est négatif report déficit D 002)	Excédent	961 378,24 €
	Déficit	
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Solde d'investissement de l'exercice 2021		
Recettes		731 304,97 €
Dépenses		592 576,41 €
	Excédent de financement	138 728,56 €
	Besoin de financement	
Résultat antérieur investissement		
	DEFICIT REPORTE	71 774,52 €
D Solde d'exécution d'investissement cumulé		
	R 001 Excédent de financement	66 954,04 €
	D 001 BESOIN DE FINANCEMENT	
E Solde des restes à réaliser d'investissement 2020		
Recettes		182 000,98 €
Dépenses		272 803,51 €
	Excédent de financement	
	Besoin de financement	90 802,53 €
F Excédent de financement		0,00 €
Besoin de financement (D+E)		23 848,49 €
Affectation 2021 (C)		961 378,24 €
G 1/ Affectation en réserves en investissement R 1068 PROVISoire		23 848,49 €
H 2/ Report en fonctionnement R 002		937 529,75 €
Déficit reporté D 002		

Le solde global d'investissement faisant apparaître un montant négatif de **23 848.49 €**, il y a lieu d'affecter cette somme du fonctionnement en investissement.

Monsieur le Maire propose donc la répartition du résultat de fonctionnement suivante :

1068 : affectation du résultat	23 848.49 €
002 : résultat de fonctionnement reporté	937 529.75 €

Vote du Conseil Municipal :

Abstention	0
Contre	0
Pour	14

Vote du taux de la taxe foncière (bâti et non bâti)

Pour la commune de Belpech les taux notifiés par les services fiscaux sont :

Taxe foncière bâti	45.94 %
Taxe foncière non bâti	67,10 %

Monsieur le Maire propose donc de voter pour 2022 les taux d'impositions des taxes directes suivants :

Taxe foncière bâti	45.94 %
Taxe foncière non bâti	67,10 %

Ce qui équivaut à un produit attendu de :

Taxe foncière bâti :	467 210.00 €
Taxe foncière non bâti :	77 702.00 €

Soit un total de	544 912.00 €
------------------	--------------

Vote du Conseil Municipal :

Abstention	0
Contre	0
Pour	14

Vote des subventions aux associations

Les dossiers de demandes de subventions ont été étudiés en commission des finances le 23 mars 2022.

Certains dossiers sont incomplets ou des précisions sont à apporter. Les subventions votées ne seront versées aux associations concernées qu'après complétude de leur dossier de demande. Un courrier sera envoyé aux associations concernées.

Sur proposition de la commission les subventions suivantes sont proposées au vote :

Une subvention supplémentaire de 150 € par association sera attribuée sur présentation des factures acquittées pour l'organisation d'une manifestation gratuite ouverte au public. (assemblée générale, fête de fin d'année....)

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE - REUNION COMMISSION DU 23/03/2022			
N° ASSOCIATION	Bénéficiaires	Nature	MONTANT
1	USB	Subvention de fonctionnement	5 100,00 €
2	BALE	Subvention de fonctionnement	600,00 €
3	Tennis Club Bellopodien	Subvention de fonctionnement (tournoi)	1 500,00 €
		Subvention pour école de tennis	5 000,00 €
4	Maison des Jeunes et de la Culture	Subvention de fonctionnement	3 500,00 €
6	Club de Pétanque Bellopodien	Subvention de fonctionnement	520,00 €
7	Société de Chasse ACCA	Subvention de fonctionnement	1 000,00 €
10	Comité des Fêtes de Labastide Couloumat	Subvention de fonctionnement fête	1 500,00 €
11	Comité des Fêtes de Belpech	Subvention de fonctionnement fête locale	5 000,00 €
		Subvention organisation fête de quartier	520,00 €
		Subvention pour foire au gras (droits de place-repas)	496,00 €
12	Comité des Foires de Belpech	Subvention pour foire au gras /publicite foire/marche fetes...	6 500,00 €
		Subvention pour foire de printemps	520,00 €
		Sub. pour foire printemps (place et repas)	477,00 €
13	Amicale Sapeurs Pompiers	Subvention fonctionnement	1 500,00 €
14	Club Des Aînés	Subvention de fonctionnement	520,00 €
15	Anciens Combattants	Subvention de fonctionnement	1 200,00 €
16	Sté d'Histoire	Subvention de fonctionnement	520,00 €
17	Société de Pêche et Pisciculture - AAPPMA	Subvention de Fonctionnement	520,00 €
18	Tapedur	Subvention de fonctionnement	520,00 €
19	Les Pistons Cathares	Subvention de fonctionnement	520,00 €
20	Les Fins Gourmets Bellopodiens	Subvention de fonctionnement	520,00 €
		Subvention CHAPITRE	200,00 €
21	Coopérative Scolaire	Subvention de Fonctionnement	2 000,00 €
26	Association sauvegarde du site du Castelas	Subvention de fonctionnement	2 000,00 €
28	SOS COUSSINETS AUDIOIS	Subvention fontionnement	520,00 €
TOTAL			42 773,00 €

Vote du Conseil Municipal :

Abstention 0

Contre 0

Pour 14

Jean Christophe MARIO n'a pas pris part au vote de la subvention pour les Tapedurs pour laquelle il est président. Cette subvention a été votée avec 13 voix.

Joseph FELIU n'a pas pris part au vote de la subvention pour les Pistons Cathares pour laquelle il est président. Cette subvention a été votée avec 13 voix.

Vote du budget 2022

Monsieur le Maire présente le budget 2022

Section de fonctionnement

PREVISION BUDGET PRINCIPAL 2022 - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE					
Compte	Libellé	BP 2021	REALISES 2021	BP 2022	%BP 2022/BP 2021
011	Charges à caractère général	904 634,00	357 197,71	792 024,85	-12,45
012	Charges de personnel	590 359,00	558 884,01	649 500,00	10,02
014	Atténuations de produits	31 462,00	31 462,00	31 462,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00	0,00	50 000,00	-50,00
023	Virement à la section d'investis.	187 345,00	0,00	306 093,00	63,38
65	Autres charges de gestion courantes	165 756,69	135 236,57	148 930,64	-10,15
66	Charges financières	37 146,00	35 017,75	37 278,00	0,36
67	Charges exceptionnelles	2 537,00	1 574,78	2 000,00	-21,17
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	11 892,31	11 992,31	14 339,51	20,58
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		2 031 132,00	1 131 365,13	2 031 628,00	0,02

PREVISION BUDGET PRINCIPAL 2022 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE					
Compte	Libellé	BP 2021	REALISES 2021	BP 2022	%BP 2022/BP 2021
002	Excédent antérieur reporté	795 654,61	0,00	937 529,75	17,83
013	Atténuations de charges	19 309,75	53 654,35	31 314,65	62,17
70	Produit des services	16 240,00	33 496,55	30 743,00	89,30
73	Impôts et taxes	569 215,00	572 561,38	573 899,60	0,82
74	Dotations et participations	453 311,00	460 271,14	278 838,00	-38,49
75	Autres prod. de gestion courante	174 550,00	174 153,23	179 303,00	2,72
77	Produits exceptionnels	2 851,64	2 952,11	0,00	-100,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		2 031 132,00	1 297 088,76	2 031 628,00	0,02

Monsieur le Maire soumet ce projet au vote du conseil municipal

Vote du Conseil Municipal :

Abstention 0

Contre 0

Pour 14

BUDGET INVESTISSEMENT 2022			RAR	Propositions nouvelles 2022	BP 2022+ RAR
Opération 100 TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX ET EQUIPEMENTS COMMUNAUX	TOTAL	DEPENSES	14 760,00	31 001,00	45 761,00
	TOTAL	RECETTES	0,00	0,00	0,00
	SOLDE			-14 760,00	-31 001,00
Opération 101 ACHAT DE MATERIELS	TOTAL	DEPENSES	7 374,10	36 635,90	44 010,00
	TOTAL	RECETTES	4 481,00	0,00	4 481,00
	SOLDE			-2 893,10	-36 635,90
Opération 163 PROJET DE SAUVEGARDE DU CASTELLAS	TOTAL	DEPENSES	160 919,83	5 000,00	165 919,83
	TOTAL	RECETTES	112 309,00	0,00	112 309,00
	SOLDE			-48 610,83	-5 000,00
Opération 171 TRAVAUX AMENAGEMENT HERS CONTOURNEMENT BARRAGE	TOTAL	DEPENSES	38 184,34	0,00	38 184,34
	TOTAL	RECETTES	55 420,86	0,00	55 420,86
	SOLDE			17 236,52	0,00
Opération 177 - DIVERS ECLAIRAGES PUBLICS	TOTAL	DEPENSES	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	RECETTES	0,00	0,00	0,00
	SOLDE			0,00	0,00
Opération 178 TRAVAUX SUR VOIRIE COMMUNALE	TOTAL	DEPENSES	0,00	65 860,00	65 860,00
	TOTAL	RECETTES	0,00	0,00	0,00
	SOLDE			0,00	-65 860,00
Opération 187 TRAVAUX SUITE EROSION CHEMN VIXIEGE	TOTAL	DEPENSES	1 255,20	0,00	1 255,20
	TOTAL	RECETTES	0,00	0,00	0,00
	SOLDE			-1 255,20	0,00
Opération 189 Espace Services Publics et numériques	TOTAL	DEPENSES	0,00	2 000,00	2 000,00
	TOTAL	RECETTES	0,00	0,00	0,00
	SOLDE			0,00	-2 000,00
Opération 190 TABLE D'ORIENTATION	TOTAL	DEPENSES	1 971,60	0,00	1 971,60
	TOTAL	RECETTES	0,00	0,00	0,00
	SOLDE			-1 971,60	0,00
Opération 192 AMENAGEMENT AVENUE DE GARNAC	TOTAL	DEPENSES	4 787,70	44 520,00	49 307,70
	TOTAL	RECETTES	0,00	11 460,00	11 460,00
	SOLDE			-4 787,70	-33 060,00
Opération 193 REPARATION TOITURES IMMEUBLE RUE DE LA TOUR	TOTAL	DEPENSES	1 994,74	0,00	1 994,74
	TOTAL	RECETTES	0,00	0,00	0,00
	SOLDE			-1 994,74	0,00
Opération 194 PROGRAMME SECURITE ROUTIERE	TOTAL	DEPENSES	0,00	12 500,00	12 500,00
	TOTAL	RECETTES	0,00	0,00	0,00
	SOLDE			0,00	-12 500,00
Opération 195 REMISE EN ETAT PAS SAGE A GUE RIUFAUDES ET VIXIEGE	TOTAL	DEPENSES	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	RECETTES	9 790,12	0,00	9 790,12
	SOLDE			9 790,12	0,00
Opération 196 OPERATION FACADES	TOTAL	DEPENSES	0,00	20 000,00	20 000,00
	TOTAL	RECETTES	0,00	0,00	0,00
	SOLDE			0,00	-20 000,00
Opération 197 - TRAVAUX EGLISE DE BELPECH	TOTAL	DEPENSES	0,00	52 000,00	52 000,00
	TOTAL	RECETTES	0,00	0,00	0,00
	SOLDE			0,00	-52 000,00
Opération 198 - TRAVAUX MAISON DES AS SOCIATIONS ET LOGEMENT	TOTAL	DEPENSES	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	RECETTES	0,00	0,00	0,00
	SOLDE			0,00	0,00
Opération 199 - REVISION DU PLU 21	TOTAL	DEPENSES	0,00	55 000,00	55 000,00
	TOTAL	RECETTES	0,00	0,00	0,00
	SOLDE			0,00	-55 000,00
Opération 200 - AMENAGEMENT HAMEAU DE MARTY	TOTAL	DEPENSES	20 000,00	0,00	20 000,00
	TOTAL	RECETTES	0,00	0,00	0,00
	SOLDE			-20 000,00	0,00
Opération 201 - REFECTON ECOLE	TOTAL	DEPENSES	5 760,00	0,00	5 760,00
	TOTAL	RECETTES	0,00	0,00	0,00
	SOLDE			-5 760,00	0,00
HORS OPERATION	TOTAL	DEPENSES	15 796,00	566 040,59	581 836,59
	TOTAL	RECETTES	0,00	969 900,02	969 900,02
	SOLDE			-15 796,00	403 859,43
TOTAL	TOTAL	DEPENSES	272 803,51	890 557,49	1 163 361,00
	TOTAL	RECETTES	182 000,98	981 360,02	1 163 361,00
	SOLDE			-90 802,53	90 802,53

Monsieur le Maire soumet ce projet au vote du conseil municipal

Vote du Conseil Municipal :

Abstention	0
Contre	0
Pour	14

Mise à jour de la convention prestation de service avec la CCCLA

Afin de mettre à jour les conditions d'utilisation de la fourrière intercommunale de Castelnaudary Lauragais Audois comme lieu de dépôt pour la commune des chiens et chats errants, il est proposé une nouvelle convention avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2020.

Cette convention valable pour une année est tacitement reconductible chaque année sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties deux mois fermes avant expiration de son terme.

La participation annuelle au fonctionnement de la fourrière est fixée à 0,60 € par habitant (population totale INSEE)

Un forfait entretien fixé à 2 € par jour et par animal conduit au chenil sera appliqué.

Les frais de vétérinaire occasionnés pour l'animal seront à la charge de la commune.

Vote du Conseil Municipal :

Abstention	0
Contre	0
Pour	14

Position du conseil municipal sur les nouveaux horaires scolaires

Lors du dernier conseil d'école, après enquête réalisée auprès des familles, il a été décidé à l'unanimité de modifier les horaires scolaires sur une semaine de 4 jours comme suit :

Matin : 8 h 45 – 12 h

Après midi : 13 h 45 – 16 h 30

Le conseil municipal doit se positionner sur ces nouveaux horaires afin qu'ils soient validés par le rectorat pour être applicable à la prochaine rentrée scolaire.

Avis du conseil municipal

Abstention	0
Contre	0
Pour	14

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire lève la séance à 23 h 30

Le Maire
Pierre VIDAL

